



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

283. Conseiller D'honneur. Conseiller Honoraire.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

## 282. AVOIR NOUVELLE. AVOIR DES NOUVELLES.

Ces deux phrases, dont la synonymie est assez visible, n'ont pas tout-à-fait le même sens, & en conséquence ne se construisent pas toujours de même.

*Avoir nouvelle*, c'est apprendre la chose; on l'ignoroit auparavant. *Avoir des nouvelles*, c'est apprendre des circonstances & des particularités de la chose; on savoit déjà la chose auparavant, mais on en ignoroit les détails.

*Avoir nouvelle* se construit avec *de* & un nom, ou bien avec *que* & une proposition incidente, selon que la chose qu'on apprend peut, ou doit s'exprimer par un nom ou par une proposition. C'est ainsi que M. de Vaugelas dit dans son *Quinte-Curce*: » Darius ayant eu nouvelle » de la mort de Memnon; Alexandre avoit nouvelle que Darius devoit arriver dans cinq jours «.

*Avoir des nouvelles* ne peut se construire qu'avec *de* & un nom. C'est ainsi que l'on dit: avoir des nouvelles de l'armée, d'une flotte, de quelqu'un.

Nous avons nouvelle qu'on a découvert au sud un troisième continent; nous y prendrons plus de confiance quand nous en aurons des nouvelles plus détaillées. (*Bouhours*, Remarq. nouv. Tome I). (B.)

## 283. CONSEILLER D'HONNEUR. CONSEILLER HONORAIRE.

Le *Conseiller d'honneur* est un *Conseiller* en titre, à la place duquel est attachée cette quali-

fiscation ; le *Conseiller honoraire* est un conseiller qui, après avoir rempli quelque-temps cette charge, a obtenu des lettres de vétérançe, & qui conserve les principaux honneurs de la charge sans être tenu d'en remplir les fonctions.

Un *Conseiller d'honneur* est en exercice ; un *Conseiller honoraire* n'y est plus. (B.)

#### 284. TOMBER PAR TERRE. TOMBER A TERRE.

Ces deux expressions ne sont pas aussi indifférentes que l'on croiroit. *Tomber par terre* se dit de ce qui étant déjà à terre tombe de sa hauteur : *tomber à terre*, de ce qui étant élevé au-dessus de terre tombe de haut.

Un homme, par exemple, qui passe dans une rue, & qui vient à tomber, *tombe par terre*, & non *à terre* ; car il y est déjà : mais un Couvreur à qui le pied manque sur un toit, *tombe à terre* & non *par terre*.

Un arbre *tombe par terre* ; mais le fruit de l'arbre *tombe à terre*.

» Ils étoient si ferrés les uns contre les autres,  
» dit M. de Vaugelas (a), qu'ils ne pouvoient  
» lancer leurs javelots ; & , s'ils en lançoient quel-  
» ques-uns, ils se rencontroient & s'entrecho-  
» quoient en l'air ; de sorte que la plupart *tom-*  
» *boient à terre* sans effet. «

» Lors donc que JÉSUS leur eut dit, c'est moi ;  
» ils furent renversés & *tomberent par terre* (b). «  
(*Andry de Boisregard*, réflexions sur l'usage  
prés. de la langue fr. *Tome II.*)

(a) Quinte-Curce, liv. III, ch. 2.

(b) Trad. du Nouveau Testament, *Joan. XVIII, 6.*